Les artisans tiennent au dialogue social paritaire

Ouest France - Bretagne - 19 Juin 2015



De gauche à droite : Mickaël Morvan, Pierre Labbé (Président de l'UPA), André Abguillerm et Vincent Dejoie. | Ouest-France

Philippe GAILLARD.

Les patrons de l'artisanat et du commerce de proximité sont souvent à la tête de toutes petites entreprises. Regroupés au sein de l'UPA Bretagne, ils ne veulent pas que l'on touche au paritarisme en vigueur.

Pierre Labbé, président de l'UPA, ne décolère pas. « Dans l'artisanat, la taille des entreprises fait que le patron et les salariés sont souvent très proches. C'est à ce niveau qu'il faut régler les conflits individuels et non au niveau de la commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat (CPRIA) comme souhaite le faire le gouvernement », a-t-il déclaré hier à Quimper, en évoquant une des dispositions du projet de loi sur le dialogue social actuellement examiné au Sénat.

Les patrons artisans tiennent beaucoup au fonctionnement actuel de cette commission paritaire régionale, créée en 2010. « **Un modèle de dialogue social,** insistent-ils. **Il n'est pas question que la CPRIA joue un rôle de médiateur au sein des entreprises** ». Ils ne veulent surtout pas voir arriver un délégué du personnel dans des entreprises familiales, dont la grande

majorité compte moins de 10 salariés. « Il s'agirait d'une ingérence dans la vie de nos entreprises », ajoute André Abguillerm, président de la Capeb (artisans du bâtiment).

En Bretagne, 53 000 entreprises artisanales, du bâtiment, des services et de l'alimentation de détail, font travailler 184 000 actifs dont 125 000 salariés. Un secteur dynamique qui représente 17 % de l'emploi régional, mais fragile et éclaté. Les patrons artisans et leurs salariés avaient besoin d'un lieu où mutualiser les expériences et échanger avec les syndicats représentatifs par exemple sur les questions de santé au travail. C'est le rôle de la CPRIA, où les uns et les autres siègent à parts égales et se partagent alternativement la présidence.

Viv'Arti, le CE des artisans

C'est à ce niveau qu'ils ont mis en place, depuis 2013, Viv'Arti, l'équivalent d'un comité d'entreprise pour l'artisanat régional. Vincent Dejoie, peintre en bâtiment dans les Côtes-d'Armor apprécie ce service. « Il me permet de proposer à mes salariés les mêmes avantages que les CE des grosses boîtes. Cela permet de fidéliser mes gars. »

Dernière initiative de la CPRIA, le lancement d'un baromètre de l'emploi, avec Pôle emploi, pour faire face aux difficultés de recrutement. Une façon de mieux faire coller les emplois et les formations aux aléas de l'activité économique. Autant d'innovations que l'on peut retrouver sur le tout nouveau site internet de l'UPA Bretagne : www.upa-bretagne.fr